

mondiale, a été d'éliminer des centaines de milliers de familles agricoles, avec la conséquence que dans les Prairies ou ailleurs, des centaines de communautés rurales de 500 à 5,000 habitants sont devenues des villes fantômes et que des villes un peu plus grosses sont en train de mourir.

On n'a pas cessé de prêcher aux agriculteurs canadiens la rationalisation, l'efficacité et la diversification. Aucune autre industrie ne surpasse l'agriculture en efficacité depuis la deuxième guerre mondiale. La sidérurgie est la seule qui s'en approche, mais de loin. Dire aux agriculteurs d'être plus efficaces, c'est donc lancer des paroles en l'air. Depuis 20 ans, de soi-disant experts en agriculture et des porte-parole gouvernementaux tiennent ce langage. Quand ils nous parlent d'efficacité, je me permets de leur répliquer que nos cultivateurs ont poussé l'efficacité jusqu'à leur propre mort. Il n'est pas un autre secteur de l'économie qui ait, autant que l'agriculture, marché de pair avec les progrès technologiques. Pas un autre secteur de l'économie n'a prêté une oreille plus attentive aux experts qui ont parlé de diversification. Les agriculteurs sont passés par ce processus à plusieurs reprises.

Quand on leur disait de se spécialiser, les cultivateurs se spécialisaient. A peine s'étaient-ils spécialisés un peu trop qu'on les invitait à diversifier leur production. Une fois qu'ils l'avaient trop bien diversifiée, on leur suggérait à nouveau de se spécialiser. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ce carrousel a recommencé plusieurs fois. En 1946, il y avait 740,000 fermes au Canada. Aujourd'hui, il n'en reste plus que 400,000. Les propositions que le gouvernement met maintenant de l'avant signifient la disparition de 100 à 150,000 autres cultivateurs à qui on n'offre aucun choix. On aggrave ainsi les crimes dont les citoyens continuent à souffrir.

Le ministre chargé de la Commission du blé a fait des propositions qui, je crois, ont deux buts. Tout d'abord, elles visent à réduire le rôle du gouvernement dans l'agriculture. Autrement dit, elles tendent à lui épargner de l'argent et c'est exactement ce qu'elles feront. J'estime que l'argent que le gouvernement versera dans la caisse de stabilisation—si jamais il en verse—sera moindre que la somme qu'il devrait payer en vertu de la loi sur les réserves provisoires de blé.

Le deuxième but des propositions est de supprimer les petites exploitations. Voilà une autre facette de cette soi-disant rationalisation de l'agriculture. Les propositions du ministre chargé de la Commission canadienne du blé ne tiennent aucunement compte du prix de revient ou du revenu net des fermes. C'est une proposition sérieuse dans ce sens qu'elle équilibre les rentrées de fonds, mais si ces rentrées, qu'elles soient égales ou non, ne permettent pas aux cultivateurs de survivre, la caisse de stabilisation vaut alors moins que rien. Les propositions du ministre vont à l'encontre de toute tentative sensée, raisonnable et civilisée d'établir une caisse de stabilisation. J'affirme qu'elles faussent le principe même d'une caisse de stabilisation. Elles nient certainement tout concept de revenu garanti ou tout concept qui tendrait à stabiliser non seulement le revenu agricole mais encore toute la collectivité rurale au Canada.

Révoquer la loi sur les réserves provisoires de blé signifie que le plan du ministre ne coûtera rien au gouvernement. Celui-ci subventionne l'industrie de l'uranium au rythme de 120 millions de dollars. Je ne m'y

oppose pas; il s'agit d'assurer le gagne-pain d'un grand nombre de travailleurs dans plusieurs petits centres. Mais si le maintien de cette industrie est valable et logique, il est sûrement tout aussi valable et logique qu'on fasse la même chose pour l'agriculture et que le pays tout entier partage le coût d'entreposage d'une quantité raisonnable de toutes les six céréales.

Une voix: Mais combien?

M. Benjamin: N'importe quelle quantité que vous voudrez mentionner. Je propose 100 millions ou 50 millions de boisseaux pour chaque céréale. Il suffit que le gouvernement accepte l'idée d'un grenier national soutenu par la nation entière. Cela permettrait un minimum d'entreposage, ne fût-ce que pour remplir nos engagements.

Un peu plus tôt dans la soirée, le député d'Assiniboia (M. Douglas) a déclaré qu'à son avis, le plan de stabilisation est bon et sera accepté par les cultivateurs. Je ne sais pas à quelle catégorie de cultivateurs le député a parlé ni d'où ils venaient, mais je n'ai quant à moi trouvé aucun cultivateur au Canada qui soit de cet avis. Juste avant l'heure du souper, des députés de notre groupe ont rencontré une délégation de la Fédération canadienne de l'agriculture. Des vis-à-vis en font autant actuellement. Si les libéraux savent lire, ce dont il m'arrive de douter, alors je ne vois pas comment le député d'Assiniboia a pu dire que le plan de stabilisation était bon. Permettez-moi de faire consigner au hansard ce que la Fédération canadienne de l'agriculture en a dit:

Mais en l'occurrence nous ne saurions trop souligner que les propositions du gouvernement concernant la stabilisation des recettes de l'industrie des céréales—ce qui, bien sûr, nous préoccupe tous ici aujourd'hui—ne représentent pas, de la part du gouvernement fédéral, une initiative susceptible d'aider et de protéger les producteurs de céréales des Prairies.

• (9.20 p.m.)

C'est clair comme le jour, monsieur l'Orateur. Quand le député d'Assiniboia laisse entendre que le plan est bon et que les cultivateurs l'accueillent favorablement, c'est de la pure bêtise que je ne peux accepter. Les seuls à l'accepter peut-être seraient ceux qui ont servi le café, ce dernier week-end, à une réunion conjointe des associations libérales de Regina Lake Centre et d'Assiniboia. Voilà la seule exception. Aucun groupement d'agriculteurs n'appuierait ni n'accepterait le plan de stabilisation agricole que le ministre responsable de la Commission du blé propose.

Le député d'Assiniboia croit que le ministre a la responsabilité exclusive de cette commission. Foutaise! Ce ministre est responsable de la main-d'œuvre et de l'immigration. A quoi sert ce ministère—à faire rire? A en juger par le taux du chômage, ce ministère est tout juste bon à faire rire, ou à faire pleurer. Mais toutes les activités et tous les programmes concernant les céréales de l'Ouest ont été traités comme rien de plus qu'un à-côté par le gouvernement. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) en a été chargé pendant quelques mois. Il était incapable de distinguer l'arrière d'un wagon couvert de l'avant, et on lui a enlevé cette responsabilité. Je suis certain qu'on l'a offerte aussi au ministre actuel de l'Agriculture (M. Olson), qui n'y aurait pas touché avec des pincettes, tenant à rester élu. Il ne veut pas du tout être chargé de la Commission canadienne du blé, et n'en a pas besoin. Il en a besoin comme de la peste ou du choléra.